

2^{ème} EDITION DU FORUM INTERNATIONAL DES PEUPLES AUTOCHTONES
D'AFRIQUE CENTRALE (FIPAC 2)

MISE EN ŒUVRE DU PROJET ATELIERS DE PREPARATIF POUR LE FIPAC 2

POUR UNE PARTICIPATION EFFECTIVE ET EFFICIENTE DES PEUPLES
AUTOCHTONES au FIPAC 2

RAPPORT DE SYNTHESE DES ATELIERS NATIONAUX DE SENSIBILISATION DES
POPULATIONS AUTOCHTONES



UICN-Cameroun

Avril 2011

SOMMAIRE

I. INTRODUCTION ET CONTEXTE

II-RAPPEL DES OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

II.1. Objectif global

II.2. Objectifs spécifiques

II.3. Résultats attendus des ateliers de sensibilisation

III- METHODOLOGIQUE ET APPROCHE

III.1. Préparation des travaux

III.2. Déroulement des travaux

IV. RESULTATS ATTEINTS

IV.1. La participation

IV.2. Les produits

IV.3. Les recommandations

V.IMPACTS DE L'ORGANISATION DES ATELIERS DE SENSIBILISATION

VI. CONTRAINTES ET LECONS APPRISES

VII. PERSPECTIVES

ANNEXES

Annexe 1 : Supports de communication

Annexe 2 : Déclaration des Pa et Recommandations spécifiques des Mbororo

Annexe 3 : Discours du Coordonnateur Régional du REPALEAC

Annexe 4 : Rapports des ateliers

Annexe 5 : Plan d'action et feuille de route du REPALEAC

Remerciements

Les sincères remerciements s'adressent aux Gouvernements des pays de l'espace COMIFAC qui ont accepté chacun d'abriter et de co-organiser les ateliers de sensibilisation.

Des remerciements mérités s'adressent également à l'endroit des partenaires au développement, particulièrement à la Banque Mondiale et au FCPF pour leur appui financier à l'organisation des ateliers.

Sans la mobilisation et la participation des délégations des Peuples Autochtones des pays de l'espace COMIFAC, ce processus n'aurait pas connu le succès escompté. C'est l'occasion ici de leur exprimer notre gratitude et les encouragements à prendre davantage le rôle de leadership dans l'animation des processus de mobilisation et d'organisation de leurs communautés.

Les remerciements vont aussi à l'endroit des différentes parties prenantes de chaque pays pour leur appuis divers.

Une profonde gratitude à l'endroit de l'Union internationale pour la Conservation de la Nature - Programme Afrique Centrale et Occidentale (UICN-PACO) Bureau du Cameroun, dont la facilitation et l'expertise technique ont permis d'atteindre les résultats recherchés par les ateliers.

Les ateliers ainsi que les résultats auxquels ils ont abouti, ont démontré l'efficacité et la pertinence du partenariat développé dans ce cadre.

LISTE DES ABREVIATIONS

CARPE	Central African Regional Programme for Environment
CEFDHAC	Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d’Afrique Centrale
CITES	Convention on International Trade in Endangered Species of Flora and Fauna
COMIFAC	Commission des Forêts d’Afrique Centrale
FCPF	Forest Carbon Partnership Facility
FIPAC	Forum International des Peuples Autochtones d’Afrique Centrale
GDRN	Gestion Durable des Ressources Naturelles
GTZ	Deutsch Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (Office Allemande pour la Coopération Technique)
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PA	Population autochtone
RCA	République Centrafricaine
REPALEAC	Réseau des populations autochtones et locales pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d’Afrique Centrale
RDC	République Démocratique du Congo
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
USAID	United State Aid for International Development

I. INTRODUCTION ET CONTEXTE

L'implication de tous les acteurs et parties prenantes à la gestion durable des ressources naturelles en vue de promouvoir la mise en oeuvre du Plan de Convergence de la COMIFAC est une des priorités de tous les partenaires oeuvrant dans les écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale.

Un effort dans ce sens est en cours dans la sous-région à travers la structuration et la redynamisation des différents réseaux de la Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC) qui sont le lien entre les acteurs dans le cadre des réflexions spécifiques à des secteurs ou des thématiques particulières.

En effet, la vision commune de la CEFDHAC telle que perçue par les différents acteurs est « un forum dynamique d'échanges favorisant la concertation multi-acteurs en vue de l'adhésion des parties prenantes au processus de gestion durable des écosystèmes des forêts d'Afrique Centrale ».

Le Réseau des populations autochtones et locales pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale (REPALEAC), est l'un des réseaux du processus de Brazzaville.

Conscient de la nécessité de mener les actions concertées pour une gestion durable des ressources naturelles, le REPALEAC a tenu son premier forum à Impfondo au Congo du 10 au 15 avril 2007 sous la dénomination de Forum International des Peuples Autochtones d'Afrique Centrale (FIPAC).

Ce forum s'est voulu un cadre de concertation entre les autorités politiques des différents pays, les partenaires au développement, la société civile, les media et les peuples autochtones de l'espace COMIFAC et du monde entier. En outre, Ce forum constitue une plate-forme de rencontre des peuples autochtones issus des différents pays du bassin du Congo.

Dans la continuation de ce processus, un deuxième forum appelé FIPAC 2 a été organisé 15 au 19 mars 2011 à Impfondo, République du Congo.

En vue d'une participation effective de toutes les parties prenantes, le REPALEAC entend mener une sensibilisation auprès des différents acteurs pour la tenue du FIPAC 2.

Par ailleurs, malgré toutes les volontés politiques et la tenue du premier forum, on relève une faible implication des peuples autochtones dans les discussions relatives à leurs droits, à la gestion durable des ressources naturelles, etc. De même que les décisions de la gestion des ressources naturelles leur sont toujours imposées. D'où ce projet portant sur l'organisation des ateliers de sensibilisation pour assurer leur plus grande imprégnation sur leurs droits afin d'optimiser leur participation effective aux débats du FIPAC 2.

En effet, les peuples du bassin du Congo connaissent des fortunes diverses dans leur adaptation. Les peuples dont la survie dépend de la forêt semblent pourtant être les moins favorisés dans l'adaptation à la dégradation de celle-ci. Malgré leurs connaissances pointues de la forêt, les peuples autochtones ont depuis longtemps été marginalisés. Utilisés pour les tâches subalternes, ils font l'objet d'exploitation de toutes sortes par leurs voisins, par opérateurs économiques et par les politiciens. Ce statut de minorité et de marginalisation s'est accru par la prise de décisions et résolutions en leur lieu et place.

Ainsi, avec l'appui financier de la Banque Mondiale, l'UICN a été mandaté pour apporter son expertise technique à l'organisation des ateliers de sensibilisation des populations autochtones dans huit pays de l'espace COMIFAC : Burundi, Cameroun, Congo, Guinée Equatoriale, République Démocratique du Congo, Gabon, Rwanda et République Centrafricaine.

II-RAPPEL DES OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

II.1. Objectif global

Favoriser la gestion durable et équitable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale à travers la participation effective du REPALEAC au FIPAC 2.

II.2. Objectifs spécifiques

1. Evaluer la mise en œuvre des recommandations du FIPAC 1 ;
2. Sensibiliser toutes les parties prenantes de l'importance de la tenue du FIPAC 2 et de sa raison d'être ;
3. Identifier, sélectionner et sensibiliser les participants autochtones des pays de l'espace COMIFAC qui seront les délégués de ces pays au FIPAC 2 à Impfondo ;
4. Trouver des centres d'intérêt qui donneront une orientation aux messages à porter par les délégués des peuples autochtones au FIPAC 2.

II.3. Résultats attendus des ateliers

Les principaux résultats attendus de chaque atelier de sensibilisation sont les suivants :

- Un état des lieux de la mise en œuvre du suivi des recommandations du FIPAC 1 est réalisé,
- Une campagne de sensibilisation est menée au niveau des paysages des 8 pays de la sous-région
- Les participants autochtones des pays de l'espace COMIFAC pour le FIPAC 2 sont identifiés, et sensibilisés aux enjeux du FIPAC 2 ;
- Un mémo faisant un état des besoins des peuples autochtones est élaboré.

III- METHODOLOGIE ET APPROCHE

III.1. Préparation des travaux

Une rencontre a été organisée à Kinshasa entre le Chef du Programme Cameroun de l'UICN et le Coordonnateur régional du REPALEAC pour une planification concertée des réunions de sensibilisation.

Par ailleurs, une autre réunion a été organisée avec d'autres partenaires de la coalition RRI (Rights and Resources Initiative) au Cameroun en vue de la préparation technique pour assurer la participation effective et active des peuples autochtones au FIPAC2.

Ainsi, le Coordonnateur Régional du REPALEAC a supervisé les ateliers de sensibilisation de la RDC, du Burundi et du Rwanda, pendant que l'UICN, à travers les Points Focaux CARPE, les consultants et les Points focaux du REPALEAC, a facilité ceux du TNS (Cameroun, RCA), Tridom au Gabon, Mont Cristal en Guinée Equatoriale et au Congo.

Dans chacun de ces trois pays, un comité d'organisation local a été mis en place sous l'impulsion des Points Focaux CARPE-UICN ou du consultant recruté à cet effet. Les échanges se sont poursuivis avec l'équipe technique de l'UICN en charge de la supervision technique.

De façon générale, à la veille de chaque réunion (deux ou un jour avant), les documents de base de l'atelier ont été analysés lors des échanges de mise au point (dans chaque pays) regroupant les membres du comité d'organisation de l'atelier. Chacun de ces échanges s'est appesantie sur les points suivants :

- la finalisation du programme de l'atelier ;
- l'adoption d'une méthodologie de l'atelier ;
- l'amendement des documents de l'atelier ;
- le choix des stratégies de communication ;
- la mise au point des aspects logistiques.

III.2. Déroulement des travaux

L'approche méthodologique retenue dans chaque pays et mise en oeuvre au cours des travaux d'une durée d'un jour comportait trois phases principales :

- La cérémonie d'ouverture centrée sur la présentation des objectifs de l'atelier;
- Les exposés visualisés suivis de débats en sessions plénières, avec une démarche ouverte et participative ; ce qui a permis d'échanger les expériences entre participants d'une manière constructive, de formuler des recommandations, des besoins à l'endroit des décideurs politiques, d'où il en a découlé des messages forts qui ont fait l'objet des supports de communication présentés au FIPAC 2 ;
- La cérémonie de clôture.

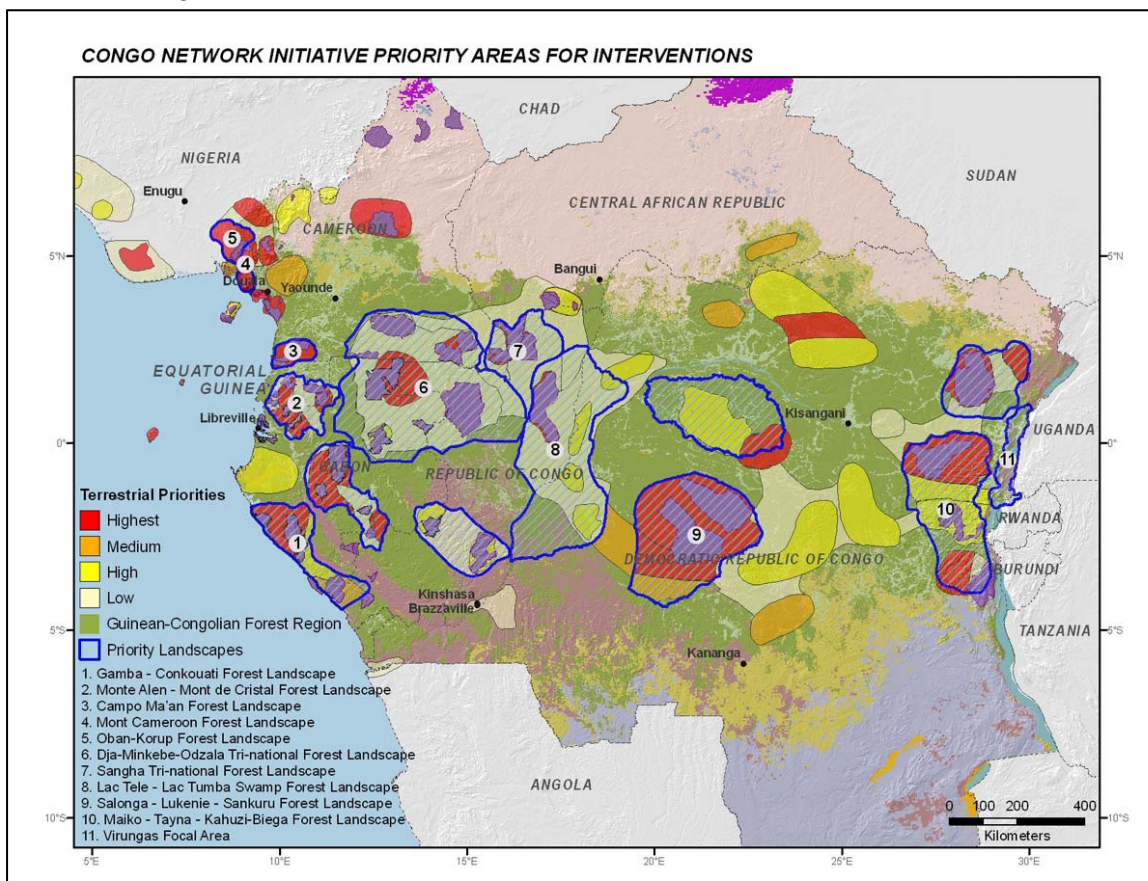
Par souci d'efficacité, les ateliers prévus dans les paysages de la RCA et du Cameroun ont été regroupés en un seul qui s'est tenu à Yokadouma.

Le tableau ci-dessous résume les dates, lieux et différentes parties prenantes aux ateliers de sensibilisation organisés.

Pays	Paysages	Lieux de l'atelier	Dates	Participants UICN	Personnes ressources/autres	Populations autochtones	Consultant
Cameroun, RCA	Tridom, TNS	Yokadouma	2 au 3 mars		1	9	1
RDC	Maiko-Tayna-kahuzi-Biega	Kavumu	5 mars		1	44	1
RDC	Virunga	Inongo (Bukavu)	10 au 11 mars		1	38	1
Burundi	Maiko-Tayna-kahuzi-Biega	Gitega	1 ^{er} mars		7	18	1
Rwanda	Virunga	Ruhengeri	25 mars		1	38	1
Gabon	Gambe Muyumba Comkouati	Tchibanga,	7 mars	1		47	1
Guinée équatoriale	Monte Alén-Monts de Cristal (Evinayong)	Parc national de Monte Alens	5 mars	1	2	17	
Congo		Ngo		3	1	19	

Tableau 1 : Tableau récapitulatif des lieux, dates et différentes parties prenantes aux ateliers de sensibilisation

La carte ci-dessous présente les paysages où les ateliers de sensibilisations des PA ont été organisés.



En effet, les ateliers ont été organisés dans les paysages dont les numéros suivants sur le schéma correspondent auxdits paysages :

- 1 : Paysage Gamba-Conkouati
- 2 : Paysage Monte Alen -Mont cristal
- 7 : Paysage Trinational de la Sangha
- 10 : Paysage Maiko - Tanya - kahuzi-Biega
- 11 : Paysage Virunga

Une brève présentation de ces différents paysages :

Paysage Gamba-conkouati

Le Complexe d'Aires Protégées de Gamba dénommé le « complexe » est situé dans le sud-ouest du Gabon. Avec la zone de Conkouati au Congo-Brazzaville, il fait partie de la Gamba-Conkouati des paysages forestiers transfrontaliers sélectionnés comme l'un des onze paysages critiques par le Congo Basin Forest Partnership lancé lors du Sommet mondial sur le développement durable en Septembre 2002.

La surface totale actuelle du complexe est 1.228.144 hectares. Entre ces deux parcs, il existe une zone intermédiaire de zones protégées totalisant 571.758 hectares.

Le complexe chevauche avec les territoires des villages et les terres des communautés par l'agriculture, la chasse et la pêche, la ville de Gamba par l'exploitation du pétrole et les permis d'exploration. Un terminal pétrolier de grande exportation, exploité par Shell Gabon, est situé sur la côte près de la ville de Gamba. Quelque 30 petits villages et colonies avec des populations allant de 15 à 350 personnes et sont situés à l'intérieur et autour du complexe. Les principales villes autour du complexe sont Tchibanga, Mandji, Moabi, Mayumba et Omboué.

Les populations autochtones de ce paysage vivent au quotidien des frustrations et ne sont vraiment pas impliquées dans la gestion des ressources naturelles.

Paysage Monte Alen - Mont cristal

Le Paysage Monte Alén-monts de Cristal s'étend sur le sud et le sud-est de la Guinée Equatoriale ainsi que le nord-ouest du Gabon. Il couvre environ 26.747 km², dont à peu près une moitié en Guinée-Equatoriale et une moitié au Gabon. En Guinée-Equatoriale, il comprend les parcs nationaux de Monte Alén et Altos de Nsork ainsi que la réserve de l'estuaire du Rio Muni et le monument naturel de Piedra Nzas. Au Gabon, il englobe les deux secteurs du parc national des monts de Cristal. L'ethnie dominante dans les zones montagneuses du Paysage est celle des Fang. Des Ndowe vivent dans le bassin côtier en Guinée-Equatoriale et de petites populations de Pygmées Beyele subsistent dans la région des Altos de Nsork. Tant au Gabon qu'en Guinée-Equatoriale, les populations vivent essentiellement d'agriculture de subsistance et de chasse. La densité moyenne de la population est de 16-18 habitants/km² en Guinée-Equatoriale et de 0,6 habitant/ km² au Gabon. La chasse pour la viande de brousse constitue la principale menace pour la biodiversité.

La situation des Populations autochtones dans ce paysage est la même que celle observée dans les pays du bassin du Congo : marginalisation, non implication dans les processus de prise de décision...

Paysage Trinational de la Sangha

Le paysage du Trinational de la sangha (TNS) comprend une zone centrale de protection dans laquelle les activités humaines sont soit interdites, soit contrôlées et une zone périphérique dans laquelle se pratique une gestion participative et durable des ressources naturelles. La zone de protection comprend les parcs nationaux de Lobéké (Cameroun), de Dzanga-Ndoki (République Centrafricaine) et de Nouabalé-Ndoki (Congo). La zone périphérique comprend les forêts de production, des concessions de chasse sportive, des zones communautaires de chasse et des aires agroforestières. La superficie du TNS est d'environ 35 000 Km². La forêt recèle d'importantes populations d'éléphants de forêt, de gorilles de plaine, de chimpanzé et de bongos. La densité de la population est d'environ de 4-5 habitants/km². La vision du paysage du TNS comporte entre autres objectifs : le TNS sera un paysage forestier où la faune peut se déplacer librement sans peur d'être chassée ; ce sera également un lieu où les droits des populations autochtones seront respectés et où les communautés locales seront en mesure de continuer à mener leur style de vie traditionnel, toutes les parties prenantes participent au développement économique de cette zone dont elles tirent profit ; de s'assurer que l'exploitation de la forêt et de la faune ainsi que la production agricole sont en équilibre avec l'environnement naturel et qu'elles constituent la base d'un développement durable à long terme dans la région.

Paysage Maiko - Tanya - Kahuzi-Biega

Le paysage de Maiko Tanya kahuzi-Biega (MTKB) à l'Est de la République Démocratique du Congo couvre environ dix millions d'hectares avec de vastes blocs de forêt intacte qui fournissent de nombreux services écosystémiques cruciaux à l'Est de l'Afrique centrale. Le paysage de MTKB est également une zone de grande pauvreté où d'après les estimations, plus d'un million de personnes dépendent énormément de l'agriculture de subsistance, de la chasse et de la collecte des produits forestiers. De plus, l'exploitation illégale de l'or, de la cassitérite, des diamants et d'autres minerais précieux se déroule souvent sous le contrôle de milices armées illégales, un héritage que les guerres civiles que la région a connues. La situation des Populations autochtones est différente selon les pays concernés. Par exemple le Burundi est le premier pays d'Afrique centrale à avoir une constitution qui reconnaît les autochtones Batwa comme une population marginalisée dont il faut intégrer dans la vie sociale comme des citoyens entiers du Burundi. C'est ainsi qu'il y a une loi qui stipule leur cooptation dans les deux chambres des organes délibérants. Aujourd'hui au Burundi la question autochtone n'est plus un mythe mais une réalité. Les batwa sont maintenant représentés dans tous les secteurs étatiques en occupant des postes de responsabilité de même qu'au parlement.

Quant à la République Démocratique du Congo qui est le pays qui abrite le grand nombre des autochtones pygmées en Afrique Centrale (entre trois cent et six cent mille), la situation n'est guère reluisante. Les autochtones sont abandonnés, marginalisés, exclus, discriminés et pire encore subissent l'esclavagisme (ceux de

Bandundu). Quelques avancées significatives sont quand même observées à travers le Ministère de l'Environnement, Conservation de la nature et Tourisme(MECNT) sur la question autochtone par rapport aux autres institutions du gouvernement.

Paysage Virunga

Le paysage des Virunga couvre une superficie totale de 15.155 km², et comprend deux parcs nationaux contigus - Parc national des Virunga (PNVi) en RDC d'une superficie totale de 7.727 km² et le Parc national des Volcans (PNV) au Rwanda couvrant 160km² et 10 kilomètres à la périphérie. La densité de la population dans le paysage des Virunga varie de 6 à 600 personnes / km² (soit une moyenne de 300 habitants/km²). Les centres urbains dans le paysage qui ont plus de 10.000 personnes sont Goma, Beni, Rutshuru et de Kiwanja en RDC, et de Ruhengeri au Rwanda. Pour le Rwanda, la population avoisinante PNV est 479 841 (recensement de 2002).

Les menaces directes dans le paysage comprennent la transformation des habitats (agriculture, exploitation minière, les colonies illégales), le braconnage pour la viande de brousse, l'exploitation des produits forestiers non ligneux, l'agriculture, le pâturage du bétail, l'exploitation forestière, les incursions de rebelles, l'exploitation minière, la récolte du miel et la production de charbon de bois.

Les menaces indirectes dans le paysage incluent la capacité limitée de gestion du Parc par les autorités, le manque de possibilités d'emploi pour les communautés environnantes, l'instabilité politique et la guerre.

La situation des PA au Rwanda est différente de celle des autres PA de la sous région Afrique Centrale. Le Rwanda est un pays où la question autochtone n'est pas admise par les autorités. Ceci est dû suite aux événements du génocide de 1994. L'Etat rwandais n'accepte pas la catégorisation ethnique de sa population.

IV. RESULTATS ATTEINTS

IV. 1. La Participation

Dans les 9 pays où les ateliers se sont tenus, la participation était forte (Cf. liste des participants dans les rapports en annexe 1). Au total, au moins 200 personnes au lieu de 41 (initialement prévus) ont pris part à l'ensemble des ateliers.

Tableau 2 : Nombre de participants par pays

Pays	Burundi	Congo	Guinée Equatoriale	Gabon	Yok (Cam RCA)	RDC		Rwanda	Total
Nbre de participants	26	23	20	49	11	46	40	40	255

L'analyse du tableau permet de constater que la participation lors des ateliers était au-dessus du nombre de 10 participants initialement prévus par pays, soit une moyenne générale de 31 participants par atelier. Ce qui fait un pourcentage total de participation de plus de deux cent pour cent.

Dans l'ensemble, les aspects genre ont été pris en compte au niveau du choix des participants. La participation des femmes était très remarquée dans chacun des

pays même si elle reste encore faible. Au total, 49 femmes ont pris part aux ateliers nationaux.

Tableau 3 : Nombre de participantes femmes par pays

Pays	Burundi	Congo	Guinée Equatoriale	Gabon	Yok (Cam RCA)	RDC		Rwanda	Total
Nbre de Femmes	8	3	2	3	2	11	10	10	49



Les femmes PA du Gabon ont assisté aux discussions

IV. 2. Les produits

Comme produits issus de l'ensemble des ateliers de sensibilisation, l'on peut mentionner :

- ✓ La sensibilisation des populations autochtones sur l'importance de la tenue du FIPAC 2 et sur les thématiques à discuter au FIPAC 2 ;
- ✓ La liste des délégués des populations autochtones à participer au FIPAC 2 ;
- ✓ Les supports de communication (annexe 1) ;
- ✓ Un mémo faisant ressortir les besoins des PA : la déclaration des PA et les recommandations spécifiques des Mbororo (annexe 2) ;
- ✓ Le discours du Coordonnateur Régional du REPALEAC au FIPAC 2 (annexe 3) ;
- ✓ L'adoption des recommandations.

a) La sensibilisation des populations autochtones sur l'importance de la tenue et sur les thématiques à discuter au FIPAC 2

Les ateliers organisés dans les paysages des huit pays faisant l'objet de ce projet ont permis de sensibiliser les populations autochtones sur l'importance de la tenue du FIPAC 2 et sur les thématiques devant faire l'objet des discussions audit forum (Cf Rapports des ateliers en annexe 4). A cet effet, les modules de formation ont porté sur :

- La connaissance du FIPAC ;
- Le REDD

- Les droits et responsabilité des PA dans la gestion des ressources naturelles
- L'institutionnalisation du FIPAC,
- le renforcement des capacités du REPALEAC,
- l'adoption du plan d'action du FIPAC et du REPALEAC
- enfin sur la valorisation de la connaissance locale des PA au FIPAC 2.



Denis MASSANDE Point focal du REPALEAC au Gabon, au cours de son intervention



Aimé Mboutou de la RCA prenant les notes à l'atelier de Yokadouma, Cameroun

b) La liste des délégués des PA à participer au FIPAC 2

Pour identifier les potentiels participants par pays au FIPAC 2, quatre critères ont été définis à savoir :

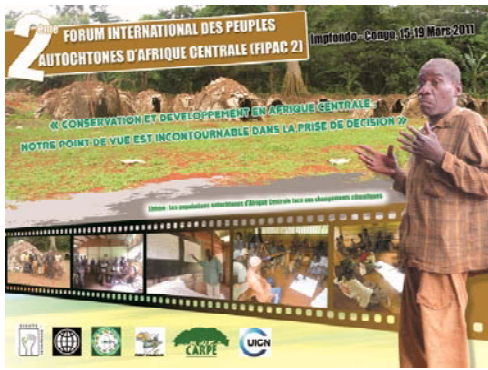
- ❖ Appartenir à une structure, association, ou réseau de l'espace COMIFAC s'occupant des questions des droits des populations autochtones ;
- ❖ être une structure active reconnue par la COMIFAC;
- ❖ Disposé d'un titre de voyage valide ;
- ❖ Tenir compte du genre dans la représentativité : au moins 30% des femmes

C'est sur la base de ces critères que la liste des délégués des PA au FIPAC 2 a été élaborée.

c) Les supports de communication

La tenue des ateliers de sensibilisation a abouti entre autre à la formulation par les PA présents, des messages à diffuser auprès des décideurs et des partenaires au développement. Ces messages ont permis d'élaborer des supports de communication qui faisaient parti des kits des participants. Il s'agit de :

- ❖ **La lettre des populations autochtones au FIPAC 2** : qui est une profession de foi en quelque sorte faite par les PA. Elle présente leur situation et les différents problèmes rencontrés par ces derniers dans la zone Afrique Centrale.
- ❖ **Les Affiches et plaquettes** ou sont présentés les messages forts.



d) Un mémo faisant ressortir les besoins des PA

Pour une mise à niveau de toutes les délégations des PA présentes au FIPAC 2 à Impfondo, une réunion de synthèse a été organisée avec les populations autochtones le 15 mars 2011.

Cette réunion avait entre autre pour objectifs spécifiques de : Restituer les résultats et les conclusions des ateliers préparatoires organisés au niveau des paysages, d'évaluer le niveau de mise en œuvre du plan d'action du REPALEAC élaboré lors de l'assemblée générale tenue à Kinshasa en octobre 2008 ; de discuter de l'institutionnalisation du FIPAC en vue de recueillir les points de vue des PA, de Discuter de l'organisation et du fonctionnement actuels et à venir du REPALEAC et recueillir les suggestions des PA , de Faciliter l'élaboration d'un plan d'action triennal du REPALEAC accompagné d'une feuille de route et de produire une position ou déclaration commune des PA à présenter au FIPAC2.

A l'issue de cette réunion, une déclaration des populations autochtones et des recommandations spécifiques sur la situation des peuples Mbororo résumant leurs besoins ont été élaborées.



La représentante du Tchad (Mbororo) lisant la déclaration des PA au FIPAC 2

IV. 3. Les recommandations

A l'issue des différents ateliers de sensibilisation organisés dans les paysages et de l'atelier de restitution organisé à Impfondo, les populations autochtones ont formulé plusieurs recommandations entre autres :

- La restructuration du REPALEAC ;
- La mise en place des coordinations nationales du REPALEAC dans tous les pays de la CEEAC et de l'espace COMIFAC ;
- L'organisation d'un atelier de recadrage du plan d'action du REPALEAC en vue de mieux répondre aux besoins les plus urgents des autochtones face aux enjeux actuels liés aux ressources naturelles..
- La mise en place d'un mécanisme de communication inter réseau national et la coordination du REPALEAC ;
- Que le REPALEAC soit un organe technique du FIPAC et répondant-interface de la CEEAC et de la COMIFAC sur la thématique autochtone en Afrique Centrale ;
- Que les Etats de l'espace COMIFAC encouragent le gouvernement rwandais à reconnaître l'institutionnalisation du FIPAC comme un cadre de concertation et de dialogue entre les gouvernants et les communautés autochtones ; cela faciliterait le gouvernement rwandais à la reconnaissance des Batwa comme peuples autochtones.

V. Impacts de l'organisation des ateliers de sensibilisation

L'organisation des ateliers de sensibilisation a eu un impact positif sur la tenue du FIPAC 2. Ces impacts sont situés à plusieurs niveaux :

Au niveau de la participation effective et efficiente des PA dans les débats du FIPAC 2 ;

La participation et la contribution des PA étaient effectives lors des assises du FIPAC 2 au niveau de la représentativité, des communications faites et des discussions dans les travaux en groupe et en plénière. Il y a eu 6 communications faites par les PA, 2 PA comme rapporteurs des travaux en groupe et 1 PA comme rapporteur général du Forum en tant que membre du secrétariat.

Au niveau de la participation effective des parties prenantes au FIPAC 2 ;

Bon nombre de catégories de parties prenantes étaient représentées à savoir : Gouvernement et Administration, Société Civile y compris les représentants des réseaux de la CEFDHAC, Université et institution de formation et de recherche, Parlement, secteur privé, Partenaires au Développement et donateurs.



Les différentes parties prenantes présentes au FIPAC 2

Au niveau du renforcement des synergies et du dialogue entre les PA et les institutions gouvernementales dans le processus d'internalisation et d'appropriation du FIPAC

- Les ateliers ont permis aux participants de faire le lien entre les préoccupations des PA et les priorités gouvernementales et de créer une synergie de vision et d'action pour le futur. Chaque atelier national a été l'occasion pour l'ensemble des différents participants nationaux d'identifier les priorités nationales.
- Ces ateliers ont permis le renforcement sur le terrain du partenariat et du dialogue entre les PA, la société civile et les administrations.

Au niveau du renforcement des capacités des PA sur la connaissance et l'institutionnalisation du FIPAC, l'évaluation du plan stratégique du REPALEAC.

- Les exposés présentés lors des ateliers sur le FIPAC, l'institutionnalisation du FIPAC et l'évaluation du plan d'action stratégique 2008-2010 du REPALEAC ont connu une forte participation des PA au regard des discussions et échanges en plénière. Ce qui a permis aux PA de mieux comprendre et d'être outillés sur ces questions pendant les assises du FIPAC 2. Les débats pendant les caucus autochtones tenus en marge du FIPAC 2 étaient constructifs. Ce qui leur a permis d'évaluer la mise en œuvre du Plan d'action stratégique du REPALEAC et d'élaborer une feuille de route (annexe 5).

VI. CONTRAINTES ET LECONS APPRISES

VI.1. Contraintes

- Insuffisance du budget ;
- Non prise en compte de la spécificité et des réalités de certains pays dans l'élaboration du budget;
- La communication très difficile entre les participants et la coordination régionale du REPALEAC ;
- Rigidité des procédures de gestion de la Banque Mondiale ;
- La langue officielle de la Guinée Equatoriale étant l'espagnol, il était difficile de gérer l'atelier en français. Dans ce pays, il a fallu faire appel aux services de traduction des documents essentiels et d'interprétation en appui à la modération alors que cette rubrique n'était pas été budgétisée ;
- Le besoin de partage de connaissances s'est fait sentir au regard de l'ampleur des échanges, mais le temps n'était pas toujours suffisant pour développer de nombreux thèmes.

VI.2. Leçons apprises

- ✓ L'engouement suscité au sein des différents pays par l'organisation des ateliers de sensibilisation et les produits issus de chaque atelier sont des opportunités à soutenir pour une meilleure durabilité des actions entreprises ;

- ✓ La nécessité s'impose de prendre en compte les réalités et spécificités de chaque pays dans l'élaboration du budget, la préparation et l'organisation des ateliers;
- ✓ La communication avec le comité d'organisation local demeure une condition sine qua non pour une meilleure préparation des ateliers.



Les participants à l'atelier organisé à NGO au Congo

VII. PERSPECTIVES

- Une des priorités majeures au lendemain de l'organisation de ces ateliers est d'appuyer la structuration du REPALEAC et la mise en place des coordinations nationales en vue de les rendre autonomes et d'assurer le suivi des recommandations de chaque atelier.
- Le plan d'action stratégique révisé nécessitent le recadrage et que les moyens financiers soient mobilisés pour sa mise en œuvre. il convient de soutenir le REPLEAC dans cette démarche.